



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Calixa-Lavallée**

---

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**

Règlement No 330 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments  
Règlement No 331 sur la démolition d'immeubles  
Règlement No 332 sur les dérogations mineures  
Règlement No 278-3 modifiant le Règlement concernant les permis et certificats 278 en ce qui a trait au comité de démolition et aux tarifs concernant les dérogations mineures et les demandes de modification réglementaire.

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité.

**QUE**, lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Calixa-Lavallée tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2022, le conseil de cette municipalité a adopté les règlements No 330 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, 331 sur la démolition d'immeubles, 332 sur les dérogations mineures et 278-3 modifiant le Règlement concernant les permis et certificats 278 en ce qui a trait au comité de démolition et aux tarifs concernant les dérogations mineures et les demandes de modification réglementaire.

**QUE**, toute personne intéressée à ces règlements peut les consulter au bureau du soussigné à l'hôtel de ville de la municipalité de Calixa-Lavallée situé au 771 chemin de la Beauce à Calixa-Lavallée pendant les heures régulières de bureau.

**QUE**, les projets de règlement ont été soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui a été tenue par le conseil municipal, le 1<sup>er</sup> novembre 2022 à 19h30 à l'hôtel de ville située au 771, chemin de la Beauce à Calixa-Lavallée.

**QUE** ces règlements sont entrés en vigueur conformément à la loi.

Donné à Calixa-Lavallée, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

Anne Beauchemin  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Anne Beauchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 11 novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11 novembre 2022.

Signé par :   
Anne Beauchemin, directrice générale et greffière-trésorière